

FICHE PROGRAMME

Équipier de Première Intervention (EPI)

Former des équipiers capables d'alerter et d'éteindre un feu naissant avec le bon extincteur, en attendant l'arrivée des secours.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
3h 1/2 journée	8 max stagiaires	Intra dans vos locaux	Aucun	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Connaître les consignes de sécurité incendie de l'établissement
- 2 Identifier les causes d'incendie et les classes de feu
- 3 Reconnaître et utiliser les moyens d'alarme et d'alerte
- 4 Choisir et mettre en œuvre l'extincteur adapté sur un début d'incendie
- 5 Tenir son rôle d'EPI lors d'une évacuation
- 6 Participer à la prévention du risque incendie au quotidien

Public concerné

Salariés désignés comme Équipiers de Première Intervention, et plus largement tout salarié présent en permanence sur site : production, maintenance, accueil, sécurité, encadrement de proximité. La règle APSAD R6 recommande au moins 1 EPI pour 10 salariés par secteur.

Prérequis : Aucun prérequis.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. L4141-2 (formation pratique et appropriée à la sécurité)
- Code du travail, art. R4227-28 (combattre rapidement tout début d'incendie)
- Code du travail, art. R4227-37 et R4227-38 (consigne de sécurité incendie)
- Code du travail, art. R4141-3-1 (information incendie, décret n° 2010-78)
- Règle APSAD R6 (CNPP) : 1 EPI pour 10 salariés par secteur, pratique annuelle
- Règle APSAD R4 (CNPP) : extincteurs portatifs et mobiles

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre aux attentes

Code du travail et assureurs (APSAD R6) attendent des équipiers formés, répartis dans chaque secteur.

Protéger vos équipes

Un feu naissant traité dans les premières minutes ne devient pas un incendie : personnes et outil de travail préservés.

Renforcer l'engagement

Des équipiers reconnus dans leur rôle deviennent des relais de prévention sur le terrain.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

99 %

de stagiaires satisfaits

100 %

de réussite aux évaluations

Programme détaillé

Programme centré sur la lutte contre le feu naissant, adapté à votre établissement et à vos extincteurs : 40 % de théorie, 60 % de pratique sur feu réel.

Théorie 40 %

Pratique 60 %

01 Rôle de l'EPI et connaissance de l'établissement

- Missions de l'EPI : alerter, intervenir, faciliter l'évacuation
- Risques de l'établissement, règles constructives, consignes incendie
- Procédure de secours et numéros d'urgence

02 Théorie du feu

- Causes d'un incendie, triangle du feu, classes de feu (A, B, C, D, F)
- Classement et résistance des matériaux, modes de propagation
- Fumées et leurs effets sur l'homme
- Sensibilisation aux risques d'incendie domestiques

03 Moyens d'extinction et évacuation

- Extincteurs de l'entreprise, agents extincteurs, principes de fonctionnement
- Autres moyens de secours éventuels (RIA, couverture anti-feu)
- Consignes d'évacuation et comportement de l'EPI

04 Pratique sur feu réel

- Repérage des équipements de lutte contre l'incendie sur site
- Démonstration puis extinction par chaque stagiaire (eau, CO2, poudre)
- Mise en situation : alerte et début d'évacuation (jeu de rôle)
- Synthèse et analyse personnalisée des exercices

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 60 % de pratique
- Générateur de flammes écologique (gaz homologué, sans fumée)
- Extincteurs de formation eau, CO2 et poudre
- Études de cas d'incendies réels, support visuel
- Fiches mémo et consignes d'évacuation remises

ÉVALUATION

- Évaluation formative pendant les exercices pratiques
- QCM théorique de 10 questions : note minimale 12/20
- Grille pratique : 70 % de critères validés
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation individuelle de formation EPI, remise aux stagiaires ayant satisfait aux évaluations théorique et pratique.

INTERVENANTS

Formateurs spécialistes incendie issus du terrain : anciens cadres des sapeurs-pompiers de Paris, pompiers spécialisés dans la maîtrise du feu.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Aucune obligation légale ; recyclage annuel recommandé (APSAD R6 : exercice pratique sur feu réel au moins une fois par an)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr